

## Antoine Dorfeuille

### auteur, acteur et révolutionnaire

### dans les départements du Midi

---

Parmi les personnages qui ont eu un rôle important pendant la Révolution, nombreux sont les comédiens. Leur profession les préparait à paraître devant la foule, à s'adresser au public, à entraîner par le geste et la parole. En cela ils excellaient et ils se prêtaient volontiers à ce jeu qui leur valait des applaudissements, le pouvoir et parfois des avantages matériels. Ils avaient d'autres raisons de se montrer favorables au bouleversement de l'ordre établi ; ils lui devaient l'égalité. Tenus au ban de la société avant 1789, condamnés par l'Eglise qui voyait en eux des dépravateurs, comment n'auraient-ils pas adhéré au régime qui les honorait en faisant d'eux les « instituteurs de l'école des mœurs » ? Aux premiers rangs de ceux qui abandonnèrent la scène des théâtres pour devenir les acteurs de la Révolution est Antoine Gobet, dit Dorfeuille.

Entre les années 1775 et 1789, il fait partie de différentes troupes et joue comédie et tragédie en province et en Belgique. Son ambition est d'entrer au Français. En 1783 puis en 1789, il obtient une « autorisation de début » ; il s'agit pour lui de montrer en quelques représentations s'il a les qualités nécessaires pour faire partie de la maison de Molière. Deux échecs, où il voit le résultat d'une cabale, brisent ses espoirs et l'obligent à continuer ses tournées en province. Déçu et aigri, il se met tout naturellement au service de la Révolution qui lui offre des revanches, et pendant les années 1791-1792, il parcourt les départements de l'ouest et du sud-ouest en faisant à la fois du théâtre et de la propagande révolutionnaire. Au mois de juillet 1792, il est à Marseille ; il se présente à la

Société populaire, donne lecture du « Sermon civique » dont il est l'auteur puis, au théâtre du Pavillon, il joue avec grand succès un Guillaume Tell adapté aux circonstances. Lorsque tombe le rideau, Dorfeuille a terminé sa carrière théâtrale ; il ne reparaitra plus que sur la scène de la Révolution<sup>1</sup>.

Au début du mois d'août, il est à Grasse. C'est là que le général Danselme, qui commande sous les ordres de Montesquiou le corps d'armée destiné à s'emparer de Nice, a son quartier général ; les élections des députés à la Convention sont proches et à Grasse se tiennent le 4 août les assemblées primaires appelées à choisir les grands électeurs. Pour la circonstance, la Société populaire tient séance permanente et Danselme vient s'y montrer comme doit le faire un bon sans-culotte. Dorfeuille est présent ; il monte à la tribune et s'adressant aux gardes nationaux nombreux dans l'assistance, il fait un discours très applaudi qui n'est que la répétition de celui qu'il a déjà prononcé à Marseille ; il exalte le patriotisme et fait le serment d'offrir sa vie à la cause commune si jamais la liberté a besoin d'être défendue. A peine a-t-il fini que Danselme s'avance vers lui : « Vous marcherez toujours à côté de moi, lui dit-il, et dès ce moment, je vous fais mon aide de camp. » L'enthousiasme est alors indescriptible ; des cris s'élèvent : « Vive le général des sans-culottes<sup>2</sup> ! » Les élections débutent dans les tout premiers jours du mois de septembre ; le 5 sont élus Escudier, Isnard, Charbonnier et Ricord (de Grasse). Pendant le dépouillement du scrutin, Danselme et son état-major viennent porter leurs hommages à l'assemblée électorale, puis apparaît un personnage qui devait avoir une influence considérable sur la carrière de Dorfeuille, l'adjudant-général Dubois-Crancé. Né en 1747, il avait appartenu au corps des mousquetaires gris, puis avait été élu député du Tiers aux Etats généraux par le bailliage de Vitry-le-François. Au mois de novembre 1789, il s'engage à la garde nationale de Paris et très vite il

1. Cette première partie de l'étude consacrée à Dorfeuille est le résumé très succinct d'un article publié dans la *Revue d'Histoire du Théâtre*, janvier-mars 1964, sous le titre : « Antoine Dorfeuille, auteur, acteur et révolutionnaire ».

2. Procès-verbal de la séance du 4 août 1792 de la Société populaire de Grasse (Arch. Nat., F 7, 7168). — Le brevet d'aide de camp de Dorfeuille est daté du 14 janvier 1793 et porte les signatures de Garat, président du Conseil exécutif provisoire, et de Pache, ministre de la Guerre : il y est dit que le titulaire jouira des honneurs, prérogatives, droits et appointements attachés à la place. Dorfeuille y est désigné comme sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires de l'Hérault, grade auquel il avait peut-être été élu, mais dont il n'a pas rempli les fonctions. (Arch. dép. du Rhône, L. 208.)

arrive au grade d'adjudant-général ; il passe alors à l'armée du Midi et Montesquiou le met peu après à la disposition du général Danselme au corps d'armée du Var. Le 1<sup>er</sup> août 1792, il se présente à la Société populaire de Marseille et le 3, après avoir discoursé, il annonce qu'il « va à son devoir ». A Grasse, il se porte candidat député, et, pour assurer son élection, il ne peut mieux faire que de donner lecture de ses *Observations sur les élections des députés*. Flattés, les grands électeurs en volent l'impression, puis le 6 les élections se poursuivent et Dubois-Crancé est élu en même temps qu'Antiboul et J.-L. Roubaud. Enfin le 7 Barras, Ricard et Cruvès sont désignés comme suppléants<sup>3</sup>. Les élections valaient à Danselme la protection des députés élus en présence des baïonnettes, protection dont il ne tardera pas à avoir grand besoin. Quant à Dorfeuille, il n'avait pas ménagé sa peine et il s'en flattait : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour tourner les yeux des électeurs sur Dubois-Crancé..., j'ai gagné le titre de cabaleur<sup>4</sup>. » Service qui ne sera pas oublié lorsque les circonstances voudront que Dubois-Crancé ait près de lui un entraîneur d'hommes.

A Paris, les événements se précipitent. Le 10 août, apprenant la défaite des Suisses et la prise des Tuileries, l'Assemblée nationale vote la suspension du roi mais non sa déchéance. Lorsque la nouvelle parvient à Grasse, Danselme rassemble la garnison et après avoir donné lecture du décret de l'Assemblée nationale, il déclare : « Mes amis, nous n'avons plus de roi. Tant mieux, c'était un traître, mais nous avons une Assemblée nationale ; soyons-lui fidèles et tout ira bien. Vive la Nation, la liberté et l'égalité ! » A ces mots, écrit Dorfeuille qui raconte l'épisode, « volontaires, soldats de la Sarre, dragons, canonniers, tous s'écrièrent avec des transports d'allégresse, en agitant leurs chapeaux au bout de leurs armes : vive la liberté et l'égalité, au diable les rois, plus de rois ! » Le soir, on fit des farandoles et l'on illumina sans en avoir reçu l'ordre ; on courait dans les rues, on s'embrassait. Cette armée est vraiment républicaine, conclut l'aide de camp et « elle mérite d'être en garnison à Marseille<sup>5</sup>. »

3. Dubois-Crancé avait été élu à la fois dans les départements des Ardennes, des Bouches-du-Rhône, du Var et de l'Isère. Il opta pour les Ardennes, ce qui permit à Barras de devenir titulaire du Var.

4. Lettre de Dorfeuille, de Grasse, le 15 sept. 1792, publiée au *Journal des Départements méridionaux*, n° 86, du 25 septembre.

5. *Journal des Départements méridionaux*, n° 86, du 25 septembre.

Sur la proposition de la citoyenne Rose Danselme, sœur du général <sup>6</sup>, fort désireuse de se mettre en avant, la Société populaire de Grasse avait décidé d'organiser une cérémonie à la mémoire des Marseillais morts à la journée du 10 août. Ce fut Dorfeuille qui en régla l'ordonnance. La manifestation, qui eut lieu le 25, débutait par des salves d'artillerie tirées de cinq minutes en cinq minutes ; les troupes se rassemblèrent l'arme sous le bras gauche, chaque homme portant une branche de cyprès à la main droite ; elles encadrèrent l'emplacement destiné à la cérémonie symbolique. D'un côté était dressé un cénotaphe gardé par quatre femmes en grand deuil, de l'autre l'arbre de la liberté voilé de noir ayant à sa droite une montagne et à gauche un trône. La citoyenne Danselme figurait la déesse de la liberté ; elle s'avancait au son d'une musique lugubre, suivie d'un cortège de cinquante jeunes filles habillées en blanc et ceintes de l'écharpe tricolore puis elle attachait sur un chapiteau du monument funéraire une couronne civique, tandis que les jeunes filles jetaient des fleurs en chantant. Les sans-culottes s'approchaient alors et remettaient à la déesse une hache dont elle se servait pour briser des chaînes et pour abattre le trône et ses attributs. Après un discours de Dorfeuille, la cérémonie s'acheva par le chant *Allons enfants de la Patrie*. Enfin, les troupes défilèrent devant le cénotaphe où chaque peloton faisait une décharge <sup>7</sup>.

Ayant la confiance des milieux jacobins de Marseille, Dorfeuille est l'intermédiaire tout indiqué entre le général et la Société populaire de la rue Thubaneau qu'il tient renseignée de ce qui se passe à l'armée. Le 26 août, de Grasse, il écrit à la Société : « Frères et amis, ce canton-ci était un peu endormi, nous l'avons réveillé. Grasse va bien aujourd'hui et les environs sont excellents... ». Il expose qu'il a été chargé par la Société de Grasse de rédiger une adresse à l'Assemblée nationale ; il en fait hommage à ses frères et amis de Marseille ; elle porte quatre cent cinquante signatures, outre celle de « Dorfeuille, aide de camp de l'armée ». A l'égard de

---

6. Rose Danselme, âgée de 39 ans en 1792, bénéficiait d'une pension du roi depuis 1779. Dans ses Mémoires, Barras écrit que cette demoiselle, revêtue de l'uniforme d'aide de camp, ne voulait pas même s'en tenir à la partie militaire ; il fallait qu'elle intervint encore dans la politique.

7. Lettre de Dorfeuille à la Société patriotique de Marseille - Grasse, le 23 août 1792, publiée par le *Journal des Départements méridionaux* du jeudi 30 août.

Danselme, il ne tarit pas d'éloges ; le général Brunet <sup>8</sup> qui commande l'aile droite et Dubois-Crancé sont des incorruptibles, le peuple est à la hauteur de la Révolution. Même optimisme dans une lettre adressée le 26 août à l'Assemblée nationale : « Législateurs, ne désespérez de rien tant qu'existeront les départements méridionaux <sup>9</sup>. » Moins d'une année s'écoulera avant que Marseille, Toulon et les départements méridionaux ne passent au fédéralisme.

Le 7 septembre, le Conseil exécutif provisoire invite le ministre de la Guerre Servan à donner l'ordre au général Montesquiou de marcher sur la Savoie. Immédiatement, Montesquiou prend ses dispositions pour attaquer et le 13 il prescrit à Danselme de se porter sur Nice le plus tôt possible. Au moment où ces instructions lui parviennent, Danselme ne dispose que de deux divisions ; l'armement est très insuffisant. Il s'adresse alors aux corps administratifs réunis du Var et à ceux des Bouches-du-Rhône ; il a besoin, leur fait-il savoir, de secours en hommes, en argent, en matériel. Le 21, Dorfeuille est envoyé à Marseille pour confirmer les demandes écrites du général ; il parle à la Société patriotique, il soutient Danselme, engage les Marseillais à lui venir en aide et déclare qu'ils vont se couvrir de gloire pour leur fière et majestueuse attitude. Effectivement, les corps administratifs réunis de Marseille font tous leurs efforts pour seconder le général ; ils décident la levée de 6.000 hommes, prêtent de l'argent, fournissent des vivres et du matériel <sup>10</sup>. Le 22, Danselme rend compte à Servan ; il a reçu l'ordre d'attaquer mais ses forces ne sont pas prêtes ; il espère être en mesure de passer le Var entre le 5 et le 8 octobre, pas avant. C'est alors que le général Courten, qui commande les forces piémontaises sur la rive gauche du Var, reçoit l'ordre d'abandonner Nice et de faire retraite dans la région montagneuse de l'Authion où les passages sont faciles à défendre. Vers le milieu de la nuit du 28 au 29, divers informateurs venus de Nice arrivent à Antibes et font connaître la retraite sarde. Le général reste d'abord incrédule ; il craint un piège mais il lui faut bien se rendre à l'évidence : les Piémontais sont partis. Quelques troupes passent le Var à gué et le 29, dans l'après-

---

8. Le général Brunet, accusé par Barras et Fréron de complicité avec les fédéralistes, fut destitué, envoyé à Paris, condamné à mort et exécuté le 15 novembre 1793.

9. *Journal des Départements méridionaux*, 6 septembre 1792.

10. Procès-verbal du 20 septembre (Arch. Bouches-du-Rhône, L 461 et L 48).

midi, à la tête des officiers de son état-major au nombre desquels on remarque sa sœur Rose, habillée en aide de camp, et aussi Dorfeuille qui, dans toute sa carrière théâtrale, n'avait jamais eu un si beau rôle, Danselme entre à Nice sans avoir tiré un coup de fusil.

Le 3 octobre, quelques membres du Club des Défenseurs de la liberté et de l'égalité, de Grasse, arrivent à Nice et, avec l'autorisation de Barras, ils forment une filiale qui demande tout de suite l'union de Nice à la France ; le jour même, à la séance de l'après-midi, le frère Dorfeuille, « ce timon de la Révolution », monte à la tribune et lit les dernières nouvelles de France. L'assemblée apprend ainsi que la Convention a aboli la royauté ; tous les assistants crient avec plus ou moins de sincérité : « Vive la République ! » De nombreux citoyens et même des citoyennes se précipitent au bureau pour se faire inscrire comme membres de la Société ; à tous, le président Vidal, de Grasse, donne le baiser de paix <sup>11</sup>.

A Nice, l'armée française s'était emparée de quatre drapeaux aux couleurs du royaume de Sardaigne. Ce n'étaient pas des prises glorieuses ; l'un venait du fort de Montalban dont la garnison s'était rendue sans combat, les autres on ne sait d'où, mais enfin c'étaient des drapeaux pris à l'ennemi. Le général Danselme jugea qu'il serait d'un excellent effet de les montrer à la Convention. Et qui, mieux que l'ex-acteur Dorfeuille, saurait le faire ? Dorfeuille fut donc chargé de porter les quatre drapeaux à l'Assemblée nationale. Il partit avec une escorte de quelques soldats. Dans toutes les villes où il passait, à Fréjus, à Toulon, à Marseille <sup>12</sup>, à Avignon, à Lyon... il organisait de véritables représentations théâtrales au cours desquelles il montrait les drapeaux et racontait les hauts faits du corps d'armée du Var et de son chef, le général des sans-culottes. Partout la foule, conquise par son éloquence, criait : « Vive la République, vivent les citoyens français de Nice, vive le général sans reproche ! » « C'est, écrit-il, le nom que la République paraît donner au général Danselme <sup>13</sup>. » S'arrêtant dans tous les bourgs de quelque impor-

11. Procès-verbaux du 3 octobre, séances du matin et de l'après-midi. (Arch. comm. de Nice, 1 D 1.)

12. A Marseille, le 9 octobre, les drapeaux sont déposés à la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité ; le 10, ils sont promenés en ville puis placés, le haut en bas, aux quatre coins de l'autel de la Patrie. Là, Dorfeuille expose les événements et reçoit l'accolade des représentants des corps administratifs réunis. (Arch. Bouches-du-Rhône, L 48.)

13. Société populaire de Nice. Séance du 26 octobre 1792. Lecture d'une lettre adressée de Lyon le 15 octobre à un membre de l'état-major. Le procès-verbal ne donne qu'un très court résumé de cette lettre.

tance, Dorfeuille voyage lentement. Il arrive enfin à Paris et, le 2 décembre 1792, il est admis à présenter à la Convention les quatre drapeaux « enlevés aux Piémontais, dans leur fuite ». Il fait l'éloge de l'armée : « Législateurs, dernièrement nos ennemis ont osé reparaître ; Anselme s'est montré, ils ont fui comme de coutume. Notre armée est toujours dans les meilleures dispositions ; elle brûle d'entrer au cœur de l'Italie. Vous le savez, Naples nous insulte, Rome nous excommunique, l'ex-roi de Sardaigne ne se tient pas pour vaincu ; ordonnez, législateurs, dites un mot, notre armée l'a juré, tous les trônes du Midi comparaitront à la barre... » Barère répondit pour exprimer la grande satisfaction de la Convention. Les honneurs de la séance furent accordés à Dorfeuille et aux braves descendants des Phocéens qui l'accompagnaient <sup>14</sup>.

Quelques jours après cette mémorable séance, Danselme, disgracié, était appelé à Paris par le ministre de la Guerre, Pache <sup>15</sup>, puis le 14 février 1793, Collot d'Herbois donnait lecture à la Convention d'un rapport où il relevait avec une méchanceté calculée les erreurs et les fautes du général sans rien dire de ses mérites et de ses excuses. A propos des drapeaux, il disait : « Le général a osé vous faire présenter comme des trophées enlevés à l'ennemi de vieux drapeaux qu'il a seulement dérobés à la poussière et à l'oubli auxquels d'anciennes milices réformées les avaient condamnés au fond d'un vieux monument. » La Convention avait alors décrété l'arrestation du général <sup>16</sup>.

La chute de son protecteur laissait Dorfeuille désespéré. Qu'allait-il devenir ? Retourner au théâtre, se consacrer à l'action révolutionnaire, ou bien continuer ses fonctions d'aide de camp, mais auprès de quel chef ? A Paris, il va se montrer aux Jacobins, qui sont tout puissants, et là, en janvier 1793, il prononce un *Sermon civique aux soldats français*, puis un *Second sermon civique aux soldats*, qui furent l'un et l'autre imprimés aux frais de la Société des Jacobins <sup>17</sup>. Dans ces deux sermons, on retrouve les mêmes thè-

14. *Gazette Nationale ou Le Moniteur Universel*, 4 déc. 1792, p. 1437.

15. La lettre de rappel est du 16 décembre 1792.

16. Mis en arrestation à son domicile, Danselme fut libéré après le 9 thermidor, puis réhabilité par un arrêté du Comité de Salut public du 12 avril 1795, qui déclare que, par ses longs et utiles services, le général a droit à la reconnaissance nationale... (Aulard, *Actes*, t. 22, p. 8.)

17. *Bibl. Nat.* 8 Lb<sup>40</sup> 742 et 2300.

mes que dans les discours aux gardes nationales prononcés à Toulouse, à Marseille puis à Grasse. Une phrase pourtant est à retenir parce qu'elle est un exemple typique de l'éloquence de Dorfeuille : « Aux armes, mes amis, aux armes, la charge sonne, c'est la fête qui commence. » Appel enflammé auquel, dans l'enthousiasme collectif, nul patriote ne restait insensible ; formule magique que le scepticisme n'avait pas encore vidée de sa force. Hautement apprécié, Dorfeuille fut admis, le 10 février, au nombre des membres de la Société après avoir, selon la forme rituelle, subi des épreuves rigoureuses <sup>18</sup>.

Vers la fin de février 1793 ou au début de mars Dorfeuille est de retour à Nice. Depuis le décret du 31 janvier, le ci-devant comté de Nice est réuni à la France et forme le département des Alpes-Maritimes. Les commissaires de la Convention, Grégoire et Jagot, arrivent à Nice le 1<sup>er</sup> mars pour donner au nouveau département une organisation française. Le corps d'armée du Var, devenu l'armée d'Italie, est alors commandé par le général Biron, grand seigneur fourvoyé dans la Révolution ; bien que se disant républicain, il n'est pas homme à s'attacher un Dorfeuille. D'autre part, l'ancien aide de camp n'ose paraître à la Société populaire demeurée violemment hostile à Danselme dont elle ne cesse de demander la mise en jugement <sup>19</sup> ; elle n'oublie pas que Dorfeuille a été l'homme de confiance du général. C'est donc auprès de l'abbé Grégoire et du député de l'Ain, Jagot, qu'il cherche à se faire valoir. L'Assemblée nationale avait décidé, le 20 février, la levée de trois cent mille hommes et elle avait admis que, dans les nouveaux départements de la Savoie et des Alpes-Maritimes, la conscription forcée serait remplacée par des engagements volontaires. Le 9 mars, le directoire du département à Nice adresse donc aux citoyens une proclamation pour les inviter à voler à la défense de leur nouvelle patrie, à ne pas rester spectateurs immobiles du combat à mort de la liberté contre le despotisme <sup>20</sup>. L'effectif à fournir par le département était de

18. Le brevet d'admission est signé A.-G. Fouquier, et contrevisé des secrétaires Roume et Mont-Réal. (Arch. dép. du Rhône, 1 L. 208.)

19. La Société populaire de Nice reprochait à Danselme d'avoir laissé piller la ville et le pays par ses troupes, et de n'avoir rien fait pour mettre fin aux désordres qui avaient précédé et suivi l'occupation militaire. Pour les volontaires méridionaux, l'indiscipline était une forme de la liberté et Danselme ne pouvait faire mieux.

20. Proclamation rédigée en français et en italien, imprimée à Nice, chez Cougnet, père et fils. (Arch. Nat., D § 1, 25-2.)



quatorze cents hommes seulement ; mais plutôt que de s'engager, les jeunes gens émigraient. Dorfeuille obtient alors de Grégoire et de Jagot qu'ils fassent réimprimer à Nice et distribuer son *Sermon civique aux soldats* <sup>21</sup>. Il ne semble pas que cette publication ait eu un grand effet sur le comportement des Niçois qui se regardaient toujours comme sujets du roi de Sardaigne et refusaient d'entrer dans les rangs de l'armée française.

Quelque peu tenu à l'écart à Nice, Dorfeuille se montre à Menton ; il est reçu membre de la Société populaire de la petite cité le 23 mars et donne ce jour-là lecture de son pamphlet *La religion de Dieu et la religion du Diable*. L'avant-veille, l'abbé Grégoire avait écrit de Nice à la Société populaire de Monaco : « Si quelqu'un vous persuadait, citoyens, que l'on veut attenter à la religion sainte que nous professons, il serait un calomniateur de la Convention nationale française ; on ne touche qu'aux abus <sup>22</sup>... » Ainsi chacun, dans le style qui lui était propre et pour un public différent, défendait les idées qui s'accordaient avec la politique religieuse du moment ; l'un tout au moins était sincère et ne variera pas, l'abbé Grégoire.

Le 30 mars, Dorfeuille écrit de Nice au général Bizanet, brave sans-culotte sorti du rang, qui commande la place de Monaco ; il lui envoie quelques exemplaires du *Sermon civique* et lui annonce qu'il va partir pour la Corse avec le général Saint-Martin — qu'il appelle Martin parce que, entre sans-culottes, on supprime les saints — auprès de qui il remplit les fonctions d'aide de camp, ce qui n'est pas une sinécure car Saint-Martin, levé avant le jour, inspecte lui-même les troupes placées sous son commandement. Vers la fin d'avril, il est encore dans l'arrière-pays de Nice, à Sospel, d'où il adresse à l'abbé Grégoire et à Jagot une longue lettre doublement intéressante en ce qu'elle montre la situation précaire de l'armée d'Italie et l'état d'esprit de Dorfeuille.

Citoyens,

Le général Saint-Martin continue d'exercer sur cette avant-garde la surveillance la plus active. Tous les jours il est levé à 2 heures du matin, il fait assembler toute la troupe et la passe en revue. Cette précaution est bien nécessaire au poste que nous occupons sous le nez de

---

<sup>21</sup>. Réimpression faite à Nice chez Cougne, père et fils. (Bibl. Nat., Lb<sup>40</sup>, p. 743.)

<sup>22</sup>. Archives personnelles du général Bizanet. (Bibl. de Grenoble, R. 7444)

l'ennemi. Après cette revue et la disposition de tous les postes, chacun se rend à sa place et celui qui est relevé ne descend de la montagne et ne rentre à Sospel qu'au lever du soleil... Il y a bien tous les jours quelques négligents qui manquent à leur devoir mais que serait-ce sans la présence du général qui prêche d'exemple et qui est le premier sur pied.

Nous avons formé un club et le général profite de cette association pour instruire le soldat et pour lui recommander l'entretien de ses armes, en un mot pour le rappeler à la discipline sans laquelle la plus brillante valeur devient inutile. Hier il dénonça à cette assemblée militaire deux soldats qui avaient commis des vols d'argent dans différentes maisons de particuliers. La troupe, dont le fond est pur, accueillit très favorablement cette dénonciation ; elle sentit que de pareils scélérats déshonorent l'armée et promit, au milieu des applaudissements, de découvrir ceux qui se livraient à quelque délit que ce fût et d'en être les plus sévères accusateurs.

Il y a eu aussi, dans la montagne, un massacre de soixante moutons et plus. Le général en a recherché les auteurs ; il les connaît, ils seront punis et le dégât sera payé par la bourse des officiers qui commandaient le détachement.

Ce pays a été le théâtre de toutes les horreurs que peut enfanter le désordre et l'esprit de pillage, aussi les habitants sont-ils tout à fait allénés et je défieraient bien au plus vertueux, au plus éloquent patriote de leur inspirer de sitôt l'amour de nos lois. Ils n'ont reçu de nous que des traitements affreux, et il est tout naturel qu'ils nous détestent, et je vous assure qu'ils s'en acquittent cordialement. Il vient tous les jours chez le général, des hommes, des femmes qui portent des plaintes sur la misère profonde où la guerre les a réduits. Celui-ci a été pillé, cet autre a vu brûler sa chaumière, etc., etc... Le général a tiré encore hier de sa poche quelque monnaie et a donné un pain à une femme indigente qui dans l'affaire du 17 avril avait été blessée d'une balle au front en fermant sa porte. Il serait utile, citoyens commissaires, de remettre aux mains du général 4 ou 500 livres pour qu'il les distribuât dans sa sagesse. Je vous assure que l'humanité exige, commande cette mesure de pitié et je ne doute pas que vous ne fassiez droit à ma demande. Cette petite somme partagée avec économie et répartie avec justice pourrait peut-être nous ramener bien des cœurs que nos excès ont ulcérés.

Je vous prie aussi de m'adresser directement et le plus soigneusement possible les papiers publiés à mesure qu'ils arrivent ; il ne suffit pas des bulletins, il faudra y joindre les journaux les plus patriotes et même de petits ouvrages quoique déjà connus, qui pourraient remplir le vide de nos séances ; elles ne seront point délibérantes, il y aurait du danger, nous ne voulons les rendre qu'instructives et vous sentez que nous avons besoin de matériaux. Le général ne peut pas toujours haranguer et quand il le pourrait, nous avons besoin de le ménager et de nous partager la besogne.

L'ennemi est toujours dans la même position ; les barbets<sup>23</sup> chatouillent à coup de fusil nos sentinelles et tout ce qui se présente à l'avancée. Les nôtres, dans la journée du 22 leur rendirent leur salutation et leur

23. Les barbets étaient des paysans, hors de toute formation régulière, qui menaient, en groupes ou isolément, la lutte contre l'occupant français. Résistants au début et soutenus par la population, ils devinrent vite des pillards et des assassins, et finirent par soulever contre eux tous les habitants de l'arrière pays de Nice.

blessèrent trois hommes qu'ils virent tomber ; il n'y eut personne de blessé de notre part. Le général en allant visiter les postes eut l'honneur de la salutation et nous entendîmes un certain nombre de coups de feu qu'on dirigeait sur nous, mais heureusement sans effet.

Un déserteur, le lendemain de notre arrivée, nous a appris que le camp de Pérusse, y compris l'avant-garde, n'était composé que de sept ou huit cents hommes, dont deux cents impériaux et que le jour qu'il fut attaqué et forcé par les troupes de la République, un espion mal informé avait averti les Piémontais qu'ils seraient attaqués du côté de Lantosca. Ce rapport fut cause qu'ils marchèrent en grand nombre vers cet endroit et que leur grand camp était tout à fait dégarni au moment où ils furent attaqués dans le camp de Pérusse<sup>24</sup>. Ce déserteur nous a dit qu'il y avait un grand nombre de morts et de blessés dans cette affaire, qu'on ne distribuait de viande qu'une fois par semaine et en petite quantité, que la troupe était fatiguée et mal nourrie et qu'il nous arriverait beaucoup de déserteurs sans ces maudits barbets qui sont placés en avant et qui les gardent.

Il paraît que l'ennemi est informé de nos moindres mouvements, les habitants du pays qui ne nous alment point leur servent d'espions et les avertissent de tout ce qu'ils peuvent savoir, au lieu que nous, nous sommes réduits à deviner.

Citoyens commissaires, je finis en vous assurant que le pays que nous leur disputons ne vaut pas la poudre que l'on y brûle. On croirait que cette guerre n'est pas si terrible que celle du Nord, et moi je vous assure que le détail des affaires use notre armée et que, sans le patriotisme qui l'anime, la fatigue excessive qu'elle éprouve la dégoûterait mais le soldat qui sent la dignité de la cause qu'il défend est infatigable et s'il pouvait se discipliner, il vaudrait mieux que le soldat romain. Profitons d'une si belle ardeur mais n'en abusons pas et soyons avertis du sang des hommes. Dans cette guerre on ne le verse pas à grands flots, mais il coule continuellement goutte à goutte.

Je suis votre ami.

DORFEUILLE.

P.S. — Le général Saint-Martin vous embrasse et vous souhaite la santé dont il jouit malgré la fatigue ; il se joint à moi pour vous prier de nous envoyer des nouvelles<sup>25</sup>.

Ecrit en termes très mesurés, cette lettre montre un Dorfeuille humain ; elle exprime les sentiments d'un homme raisonnable, accessible à la pitié, que les horreurs de la guerre ne laissent pas indifférent. Nous sommes loin ici de l'appel sonore lancé à la tribune

24. Le camp retranché des Austro-Sardes devant Sospel était placé au col de Brouis ; il était protégé par deux grand-gardes, dont l'une installée au col de Pérus. Enlevé le 17 avril, le col de Pérus dut être évacué le soir même devant l'arrivée de renforts ennemis. — Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, t. 1, p. 204.

25. Lettre du 24 avril 1793, Arch. Nat., dossier Grégoire, D. § 1, 25-7. — On remarquera qu'écrivant à l'abbé Grégoire, Dorfeuille rétablit Saint-Martin dans son nom exact. Cette lettre est précédée d'une autre du 22 avril, beaucoup plus brève, par laquelle Dorfeuille offre ses services : « Mes talents sont bien minces mais j'ai un grand zèle ». (Bibl. Lyon, fonds Coste, 1120.)

des clubs, loin des combats : aux armes ! aux armes ! la charge sonne, c'est la fête qui commence. Dorfeuille est allé dans les lignes, il a vu des blessés, des morts ; il a vu les maisons incendiées, les cultures ravagées ; il a entendu les plaintes des habitants ruinés et réduits à la famine et il sait maintenant que la guerre n'est pas une fête pour ceux qui la font. Pourquoi faut-il que cette sensibilité qui l'honore ait si vite fait place à une cruauté affichée comme si elle était méritoire ? Parce qu'il est un faible, un être sans personnalité, le reflet du maître qu'il sert. Au près de Danselme, de Grégoire, de Saint-Martin il est un honnête citoyen, désireux de bien servir son pays ; avec Fouché, Collot d'Herbois, Javogues, avec Albitte cet autre faible, il ne sera plus que l'homme du parti qui a mis la guillotine à l'ordre du jour.

Pour le moment, il reste attaché au général Saint-Martin qui prend, le 9 mai, le commandement de la place de Bastia. Que va-t-il faire en Corse où rares sont alors ceux qui parlent le français ? Il se montre à la Société des amis de la liberté et de l'égalité de Bastia et, le 2 juin, un dimanche, ayant été appelé à présider la séance, il remercie puis prononce un discours où il trace un tableau réconfortant de la situation des armées françaises. Il fait l'éloge de Custine qui sait punir quand il le faut ; il prédit que l'Angleterre, avant la fin de la campagne, aura fait banqueroute et demandé la paix ; il s'étonne que le roitelet sarde soit entré dans la coalition alors que sa position le lui défendait, enfin il annonce la défaite des brigands de la Vendée et de la Loire. « Nos ennemis de l'intérieur terrassés, redoutables à nos ennemis de l'extérieur, que nous reste-t-il à désirer ? De bonnes lois qu'il faudra respecter. Et ça ira<sup>26</sup>. »

De tels propos pouvaient-ils intéresser les Corses ? Le mois de mai 1793 avait vu la défaite de Saliceti et de Bonaparte ; l'île tout entière s'était soulevée à l'appel de Paoli qui attendait l'aide de la flotte anglaise. Ce sont ces événements qui passionnaient les insulaires, non pas les erreurs du roi de Sardaigne ni la défaite des Vendéens. Dorfeuille le comprit-il ? Il n'insista pas et partit. Mais où aller, à qui s'attacher ? Il se souvint de Dubois-Crancé dont il avait

---

26. Procès-verbal signé de Dorfeuille, président, Hré Vial, Romarone, Antoni, Bertrand, secrétaires. (Bibl. Nat. Lb<sup>40</sup> 890.)

assuré l'élection à Grasse, or le 30 avril, le dantoniste Dubois-Crancé, promu depuis trois semaines général de brigade, avait été désigné en même temps que Gauthier, Nioche et Albitte comme représentant du peuple en mission près l'armée des Alpes. C'est vers lui que se dirige Dorfeuille, et comme la tâche principale de l'armée des Alpes est à ce moment de réduire Lyon, c'est devant la grande cité assiégée que, dans la première quinzaine du mois d'août, il vient offrir ses services. Là, auprès de Couthon, de Maignet, de Laporte, de Fouché, il voudra, par vanité plus que par cruauté, devenir une vedette de la répression terroriste et lorsqu'il tentera de se dégager, il sera trop tard ; le 4 mai 1795, il tombera sous les coups de la réaction, massacré avec d'autres détenus, dans une prison de Lyon.

Antoine DEMOUGEOT.